

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LYCÉE PROFESSIONNEL JEAN DUPUY

Du 13/04/2026

Accueil des membres du conseil d'administration par Monsieur le Proviseur à 18h05.
Le quorum atteint avec 13 personnes présentes en début de séance pour 18 membres en exercice. Voir la liste d'émargement.

Le secrétariat est assuré par M Rauturier, secrétaire général, membre de droit.

L'ordre du jour est présenté comme suit par Monsieur le Proviseur :

I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA DU LUNDI 16 FÉVRIER 2026

(Pièce jointe)

II – AFFAIRES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

- 1) DBM n°16 à 18 (2025) : Décision Budgétaire Modificative n°16 à 18 de l'exercice 2025, pour information. *(Pièce jointe)*
- 2) Compte financier 2025, pour vote. *(Pièces jointes)*
- 3) Affectation du résultat de l'exercice 2025, pour vote. *(Pièce jointe)*
- 4) DBM n°3 à 5 (2026) : Décisions Budgétaires Modificatives N°3 à 5 de l'exercice 2026, pour information. *(Pièce jointe)*

III – AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT GENERAL

- 1) Bilan financier Voyage MELEC 2026 : Bilan financier du Voyage scolaire à Luz-Saint-Sauveur dans la cadre du projet « Projet MELEC » qui s'est déroulé en janvier 2026. pour vote. *(Pièce jointe)*
- 2) calendrier fin d'année scolaire 2026

IV - QUESTIONS DIVERSES : sans objet

DÉROULÉ DE LA SÉANCE

I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA DU LUNDI 16 FÉVRIER 2026

Vote : 13 pour / 13
Adopté à l'unanimité

II – AFFAIRES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

- 1) DBM n°16 à 18 (2025) : Décision Budgétaire Modificative n°16 à 18 de l'exercice 2025, **pour information**. *(Pièce jointe)*

Monsieur Rauturier secrétaire général, présente les décisions budgétaires modificatives n°16 à 18 de l'exercice 2025 qui concernent des ajustements de fin d'exercice sur les crédits ouverts (amortissements, financements CFA et crédits ERASMUS).

2) Compte financier 2025, **pour vote**. (*Pièces jointes*)

Monsieur le Proviseur introduit la présentation du compte financier 2025 et cède la parole à M. Rauturier, secrétaire général - agent comptable qui présente le rapport relatif au compte financier 2024 composé de deux parties : rapport de l'ordonnateur et rapport de l'agent comptable (annexe).

La gestion budgétaire de l'exercice est détaillée service par service avec en premier lieu le service Administration et Logistique (ALO) où sont retracés les transferts effectués, au profit du Lycée Général et Technologique support de l'ensemble immobilier, pour les charges d'entretien et de viabilisation de la structure.

Ensuite sont abordés le fonctionnement des services Activités Pédagogiques (AP) et Vie l'Elève (VE). Avant de terminer par l'examen des recettes et dépenses du Service Restauration Hébergement (SRH) et de la section d'investissement (OPC).

Il ressort de cet exposé que la gestion budgétaire de l'exercice a été complexe du fait de la conjoncture budgétaire et de la faiblesse du Fonds de Roulement qui a interdit le recours à l'autofinancement.

A ce jour, la marge de manœuvre de l'établissement reste entravée par la faiblesse structurelle de son Fonds de roulement.

Cependant l'établissement dispose d'indéniables atouts : la qualité de ses plateaux techniques, l'attractivité de ses formations, et la solidité de ses relations tant avec les partenaires industriels qu'institutionnels. A cela s'ajoute le développement et la structuration croissante de son programme ERASMUS+, avec l'ouverture européenne et internationale qui l'accompagne, et la place grandissante prise par l'Apprentissage au sein de l'établissement.

Atouts qui lui ont permis de respecter les principaux axes de construction du budget 2025 : développement des activités pédagogiques, poursuite du le développement des activités culturelles, garantir le niveau des transferts financiers auprès du LGT en charge de l'entretien et de la viabilisation de l'ensemble immobilier.

La partie comptable débute par une présentation du cadre de fonctionnement de l'établissement, puis se poursuit avec l'examen des postes du bilan (actif immobilisé, créances et dettes). Les indicateurs financiers sont ensuite abordés, notamment le niveau du Fonds de roulement et celui de la trésorerie. Le fonds de roulement augmente de nouveau en 2025, cette évolution découle des orientations prises lors de l'élaboration du budget voté en équilibre du fait de l'impossibilité de recourir au prélèvement. Le nombre de jours qu'il représente, soit 35 jours, suit la même tendance.

Ce niveau de Fonds de roulement implique toujours de limiter le recours à l'autofinancement en 2026 pour préserver l'avenir, les seuils Régionaux de réfaction de la DGF étant à ce jour les suivants : maintien de la DAF pour un Fonds de Roulement inférieur à 30 jours, réfaction de 15 % s'il est situé entre 30 et 60 jours, réfaction de 30 % s'il est supérieur à 60 jours.

Quant à la Trésorerie, elle est hors norme puisqu'elle représente 270 jours de fonctionnement et permet sans aucune difficulté le règlement des factures à 30 jours comme c'est la règle. Elle reste déconnectée des variations du Fonds de Roulement,

en raison des avances conséquentes comptabilisées pour le projet pluriannuel ERASMUS+ et du reliquat de taxe d'apprentissage.

Le résultat de l'exercice, un excédent de 8 643.41 €, se traduit au final, du fait des amortissements réels (888.03 €), par une Capacité d'Autofinancement de 9 531.44 €.

*Vote : 13 pour / 13
Adopté à l'unanimité*

3) Affectation du résultat de l'exercice 2025, **pour vote**. (Pièce jointe)
Affectation du résultat de l'exercice sur un compte de réserve unique.

*Vote : 13 pour / 13
Adopté à l'unanimité*

4) DBM n°3 à 5 (2026) : Décisions Budgétaires Modificatives N°3 à 5 de l'exercice 2026, **pour information**. (Pièce jointe)

M Rauturier, secrétaire général présente les DBM n°3 à 5 de l'exercice 2026, elles concernent des ajustements pour les crédits ERASMUS et l'intégration au budget des voyages scolaires à Sarajevo et Malmö pour lesquels le lycée professionnel est établissement support.

III – AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

1) Bilan financier Voyage MELEC 2026 : Bilan financier du Voyage scolaire à Luz Saint Sauveur dans la cadre du projet « Projet MELEC » qui s'est déroulé en janvier 2026. **pour vote**. (Pièce jointe)

*Vote : 13 pour /13
Adopté à l'unanimité*

2) Calendrier fin d'année scolaire 2026 (Pièce jointe)

Monsieur le Proviseur présente une organisation de fin d'année travaillée en conseil pédagogique notamment pour l'organisation des parcours personnalisés de fin d'année des élèves de terminale BAC Pro.

*Vote : 13 pour /13
Adopté à l'unanimité*

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été couverts et en l'absence de questions diverses, la séance est levée à 18H55.

Secrétaire de séance

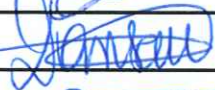
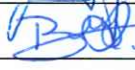
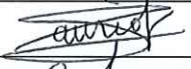
M Rauturier

Président de séance



LISTE D'ÉMARGEMENT - RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 avril 2026

FONCTION	NOM ET PRÉNOM	PRÉSENT(E) Signature	ABSENT(E)	EXCUSÉ(E)	REMPLACE(E) PAR
Chef d'Établissement	M. COURADE Cyrille /				
Adjointe	Mme DANSOU Mélanie /				
Gestionnaire	M. RAUTURIER Didier /				
DDFPT	M. VILLA Christian /				
Représentants Région	M. HELARY Yann			X	
	Mme GUINLE Yolande /				
Représentant commune	Mme LAFOURCADE Jocelyne /			X	
Représentant Intercommunalité	M. CASTERAN Louis /				
Personnalités qualifiées	M. CABIROL Sébastien			X	
	M. FOURCADE Laurent /				
Représentants élus du personnel d'enseignement et d'éducation	M. LAFUENTE Stéphane /				
	Mme BEYT-CALMEL M.Laure /				
	M. MARTIN Arnaud			X	
	Mme VAURIOT Laetitia /				
	M. MARGIER Lionel /				
	Mme AVRILLEAU Cécile /				
	M. ROUSSIGNE Fabrice /				
Représentants élus des ATSS					
Représentants Elus des parents d'élèves					
Représentants Elus Des élèves	M. LUKACS-SZABO Erik				
TOTAL	18	13			quorum 10